[date]

[Monsieur le Député] / [Madame la Députée] – pour les députés fédéraux

Je vous écris au nom de [nom du club], une organisation affiliée à la FCFDU (Fédération canadienne des femmes diplômées des universités), une organisation nationale qui compte 94 clubs à travers le Canada et plus de 6 600 membres. Au cours de ses 105 années d’existence, la FCFDU s’est efforcée de créer un monde dans lequel les femmes et les filles sont éduquées et habilitées à apporter des changements transformateurs.

En plus de militer pour les droits de la personne, nous nous passionnons également pour la protection de l’environnement. C’est pourquoi la FCFDU a récemment adopté une résolution portant sur un sujet important sur lequel nous aimerions attirer votre attention : l’extraction minière en eaux profondes.

**Les écosystèmes des grands fonds marins abritent une multitude d’espèces marines uniques et abondantes.** Les fonds marins constituent un habitat essentiel pour nombre de ces espèces, qui jouent un rôle important dans le maintien des écosystèmes océaniques au sens large et dans **la régulation du climat en piégeant le carbone.**

Mais les grands fonds marins risquent d'être exploités à l'échelle industrielle, en raison de la demande croissante de métaux rares présents dans leurs roches. L'exploitation minière **détruirait les éponges, les coraux et d'autres espèces marines et habitats importants des fonds marins**. Elle produirait également une pollution lumineuse et sonore nocive et des **nuages de sédiments** capables de se déplacer sur plusieurs kilomètres, menaçant d'étouffer les espèces ou de perturber leur alimentation.

Le gouvernement fédéral actuel a déclaré qu’il n’autoriserait pas l’exploitation minière des fonds marins dans les eaux canadiennes en l’absence d’une structure réglementaire rigoureuse. La FCFDU salue cette position et vous demande instamment d’**exprimer votre soutien au maintien de ce moratoire sur l’exploitation minière en eaux profondes au niveau national.** En revanche, dans les eaux internationales, l’exploitation minière pourrait commencer au cours de l’année prochaine, sans que l’Autorité internationale des fonds marins (AIFM) n’ait encore mis en place de réglementation.

En tant que député(e) partageant notre préoccupation pour l’environnement, la FCFDU vous invite à vous joindre à nous pour exhorter le **gouvernement canadien à redoubler d’efforts pour persuader les autres États membres de l’AIFM de soutenir un moratoire international sur l’exploitation minière en eaux profondes** jusqu’à ce que des réglementations exhaustives, fondées sur des données scientifiques et applicables soient élaborées. Nous demandons également au gouvernement du Canada de financer la recherche sur les grands fonds marins, afin que nous puissions mieux comprendre et protéger ces écosystèmes essentiels.

Nous vous remercions de l’attention que vous porterez à cet enjeu important et du soutien que vous lui accorderez.

Je vous prie d’agréer l’expression de mes meilleurs sentiments,

[Signature]

[Nom]

Présidente, [nom du club]